



FETAPH

Tous pour une société juste et inclusive **INFO**

Fédération Togolaise des
Associations de
Personnes Handicapées

Trimestriel d'information N° 65 du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2023

28^E SESSION DU COMITE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

Le rapport initial du Togo examiné à Genève

Le comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies a examiné, le 17 mars 2023, dans le cadre de sa 28^{ème} Session à Genève, le rapport initial du Togo sur les droits des personnes handicapées soumis en 2016. Pour la circonstance, la délégation togolaise a été conduite par Mme Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation qui avait à ses côtés, son excellence Yackoley K. Johnson, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Togo auprès de l'Office des Nations Unies.

Le rapport soumis a mis en évidence les mesures prises par le Gouvernement pour améliorer l'accès des personnes handicapées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et aux services sociaux. Dans sa déclaration liminaire, Mme Apédoh-Anakoma a félicité la présidente du Comité pour son élection et souligné l'engagement du gouvernement togolais à promouvoir les droits des personnes handicapées. Elle a relevé que le Togo a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et a mis en place diverses mesures et initiatives pour garantir, protéger et promouvoir les droits des personnes handicapées, le 1^{er} mars 2011. Dans la même déclaration, elle a reconnu que malgré les progrès accomplis, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la protection et la promotion de ces droits. Pour ce faire, elle a passé en revue les dispositions législatives, institutionnelles et administratives qui garantissent le respect des principes d'égalité et de non-discrimination en matière de handicap. Elle a indiqué que le Togo a soumis son rapport initial en 2016, et rassuré que les principes d'égalité et de non-discrimination sont garantis sur le plan constitutionnel, législatif, institutionnel et administratif, y compris en matière de handicap. Le gouvernement togolais a également pris des mesures pour offrir des aménagements procéduraux aux personnes handicapées pour leur garantir l'accès aux systèmes judiciaire et administratif. Il a sensibilisé les magistrats, les forces de l'ordre et le personnel judiciaire aux



La ministre Apédoh-Anakoma a présenté le rapport du Togo à la tribune du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU.



FETAPH

Tous pour une société juste et inclusive **INFO**

Avec le soutien financier de :



(Suite Page 2)

28^E SESSION DU COMITE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

Le rapport initial du Togo examiné à Genève

(Suite de la Page 1

droits des personnes handicapées. En outre, la loi togolaise reconnaît les recours administratifs et judiciaires et le droit à réparation pour les femmes et les filles handicapées victimes de discrimination fondée sur le handicap.

Malgré les progrès réalisés, le Gouvernement reconnaît qu'il y a encore une marge de progression et souhaite obtenir des orientations et des recommandations du Comité pour améliorer le système de réduction de la vulnérabilité des personnes handicapées au Togo.



Photo de famille de la délégation togolaise conduite par le ministre Apédoh-Anakoma (4^e à droite).



La délégation de la FETAPH y était également. Elle est composée du directeur de programme, M. Didier N'Kékpo (à gauche), de Mme Lamatou Allokpenou et de M. Victor Ayassou.

dicapées, ainsi que le travail, l'emploi et la protection. La question de la mobilité et l'accessibilité des personnes handicapées aux moyens de transport et bâtiments publics, la scolarisation et la formation professionnelle, l'accès aux services de justice et l'assistance en cas de crise et catastrophe ont été aussi évoqués.

Le gouvernement a réitéré son engagement en faveur de l'amélioration de la situation des personnes handicapées dans le pays et a reçu les félicitations des membres du comité pour ses efforts en la matière. Cette présentation marque un pas important vers une prise de conscience plus large de la situation des personnes handicapées au Togo. ■

(Sources : Wik épidia)

Sommaire

- 1- **28^E SESSION DU COMITE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES**
Le rapport initial du Togo examiné à Genève P. 1
- 2- **PROJET ATTÉNUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU COVID-19 SUR LES JEUNES HANDICAPÉS AU TOGO**
2^e réunion-bilan à mi parcours du Comité P. 3
- 3- **PRISE EN COMPTE DU HANDICAP DANS LA POLITIQUE NATIONALE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE**
Une réunion de réflexion et de plaidoyer de certains acteurs au siège de la FETAPH P. 4
- 4- L'OADCPH fait don de 100 paires de chaussures thérapeutiques à la FETAPH P. 4
- 5- **AHVCD : 25 ans de lutte contre la marginalisation et l'autonomisation des personnes handicapées visuelles** P. 5
- 6- **JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES**
L'APHAK organise un match en fauteuil roulant à Kara P. 8

Le rapport a été bien accueilli par les membres du comité qui ont félicité le gouvernement togolais pour ses efforts en faveur des personnes handicapées. Toutefois, plusieurs préoccupations ont été soulevées par les acteurs présents dans la salle à la phase des débats. La délégation togolaise a apporté des réponses aux questions posées.

Il convient de souligner que les échanges entre la délégation togolaise et le Comité ont essentiellement porté sur les stigmatisation et le non-discrimination des personnes han-

Le handicap n'est pas une fin en soi, il faut accepter de le vivre pour s'épanouir !

PROJET ATTÉNUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU COVID-19 SUR LES JEUNES HANDICAPÉS AU TOGO

2^e réunion-bilan à mi parcours du Comité de pilotage



Vue d'une partie des participants.

Le projet « Atténuation de l'impact économique du COVID-19 sur les jeunes handicapés au Togo », censé renforcer l'employabilité et la création d'emplois pour les jeunes handicapés, en particulier les filles et les femmes, était, en janvier 2023, à son 6^e mois de mise en œuvre effective. Financé par l'USAID et piloté par la FETAPH pour une durée de deux ans, ce projet est mis en œuvre dans les chefs lieux des régions des Plateaux, de la Kara et des Savanes.

Selon la coordination, après six mois d'exécution, il était important de faire le point des activités réalisées et

de projeter celles à réaliser dans les 6 prochains mois. Raison pour laquelle les membres du Comité de pilotage ont été conviés à une réunion à Lomé au cours de laquelle le bilan des activités de mise en œuvre a été présenté aux membres. Les participants ont été informés sur les difficultés rencontrées. Ils ont bénéficié des orientations, des conseils et appuis en vue d'améliorer la mise en œuvre.

« Comme ils avaient validé le cahier de charge au lancement du projet, les membres du comité de pilotage ont le devoir d'apporter leur appui, de faire des recommandations, afin que les activités puissent se dérouler



Le directeur de Programme M. Didier N'kékpo (à gauche).



Le Président de la FETAPH (extrême gauche) et le directeur des personnes handicapées (à sa gauche) lors de l'atelier..

normalement et efficacement », a souligné le coordonateur du projet M. Marc Analène.

Dans son mot de bienvenue prononcé au nom du président de la FETAPH, le directeur de programme, M. Didier N'Kékpo, a estimé qu'il s'agit d'une réunion technique qui permettra de recueillir des recommandations et conseils des participants pour une bonne poursuite de la réalisation du projet.

Débuté en mai 2022, le projet « Atténuation de l'impact économique du COVID-19 sur les jeunes handicapés au Togo » prend fin en avril 2024. ■

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP DANS LA POLITIQUE NATIONALE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

Une réunion de réflexion et de plaidoyer de certains acteurs au siège de la FETAPH



Une partie des participants en pleine séance de travail.

Somme toute, la réunion visait à insuffler l'inclusion du handicap dans une politique d'orientation scolaire et professionnelle en cours d'élaboration.

Au cours de cette rencontre, les participants ont fait le bilan du niveau d'avancement de l'élaboration de la Politique nationale d'orientation scolaire et professionnelle. Après une analyse sur le niveau de prise en compte des personnes handicapées dans le PNOSP, ils ont formulé des recommandations, mieux ils se sont accordés pour faire le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations à travers un plaidoyer.

La réunion a été présidée par le directeur de programme de la FETAPH, M. Didier N'Kékpo. ■

Partant du constat selon lequel l'orientation scolaire et professionnelle au Togo ne prend pas suffisamment en compte les préoccupations des personnes handicapées, la FETAPH et son partenaire Handicap International/Humanité&Inclusion (HI), ont entrepris des actions pour amener l'Etat à y inclure les droits des personnes handicapées. Parmi ces actions, une séance de travail organisée le 28 février 2022 au siège de la FETAPH à Lomé, et qui a connu la participation d'une quinzaine de personnalités en provenance du CNIO, de HI et de la FETAPH. Objectif des participants, s'assurer que la Politique nationale d'orientation scolaire et professionnelle (PNOSP), dont l'élaboration est en cours, prend en compte la thématique de l'inclusion du handicap. Réfléchir ensuite à une stratégie nationale en matière d'éducation inclusive, de sorte que l'orientation scolaire et professionnelle ne soit pas en marge de ce processus.



Photo de groupe des participants. On reconnaît, à l'extrême gauche, le directeur de programme, M. N'Kékpo.

MANDOURI/ L'ASPHAK célèbre en différé la Journée internationale des personnes handicapées

Les associations de promotion des personnes handicapées de la préfecture de Kpendjal et de ses environs, ont célébré, le 22 Décembre 2022, la journée internationale des personnes handicapées en différée à Mandouri, chef-lieu de la préfecture. Cette célébration, la première dans cette

préfecture, a été marquée par une caravane sur l'artère principale de la ville et un meeting dans la cour de la direction préfectorale de l'Action Sociale. Le thème retenu cette année est « *Des solutions transformatrices développement inclusif* ».

La manifestation a été organisée par l'association des personnes

handicapées de Kpendjal (ASPHAK) avec l'appui financier de la mairie de Kpendjal 1, la FETAPH et l'APHMOTO dans le cadre du projet « *Promotion du droit à l'éducation inclusive pour les personnes handicapées au Togo* ».

Elle a connu la participation des associations, des groupements, des

(Suite Page 5)

AHVCD : 25 ans de lutte contre la marginalisation et l'autonomisation des personnes handicapées visuelles

Vingt-cinq ans, c'est l'âge qu'a l'Association des personnes handicapées visuelles pour la contribution au développement (AHVCD). Ce jubilé d'argent a été marqué, le 20 septembre 2022, par une conférence de presse à son siège à Amandahome-Sokpèkopé.

Les échanges avec les journalistes se sont déroulés autour du thème : «L'autonomisation de la personne handicapée visuelle, une priorité pour un développement inclusif et durable ».



Photo de famille des officiels et membres de l'AHVCD. On reconnaît MM. Didier N'Kékpo, Apollinaire Meassngan Koffi et Akakpo-Numado (assis respectivement 2e, 3e et 4e à gauche).

Positif, tel est le bilan esquissé par le Président de l'AHVCD, M. Apollinaire Messangan Koffi, tout en concédant

qu'«il reste encore beaucoup de choses à faire». «Les causes défendues restent d'actualité (...) Le match est loin d'être

terminé, c'est un match pour toute la vie», a renchéri le 1^{er} Vice-président, M. Emmanuel Aziakesse, concevant ces 25 ans comme l'âge de la maturité.

Cette sortie était l'occasion de fustiger, une fois de plus, la marginalisation, dont sont l'objet les personnes handicapées. « La société a de tout temps créé des barrières (...) Les personnes handicapées sont membres de la communauté au même titre que les autres », a fait savoir M. Gratién Enyonam Akakpo-Numado, président du conseil d'administration de la Fédération togolaise des associations de personnes handicapées (FETAPH).

Il a relevé les difficultés existentielles des personnes handicapées dont celui d'accessibilité à l'école, la discrimination et la violation de certains de leurs droits. «Il faut véritablement un changement de regard et cela doit être couplé d'activités », a indiqué M. Akakpo-Numado.

Mme Fati Ali épouse Nyaku, directrice préfectorale de l'Action sociale, (Suite Page 6)

MANDOURI/ L'ASPHAK célèbre en différé la Journée internationale des personnes handicapées

(Suite de la Page 4)

autorités locales dont le maire de la commune de Kpendjal1, M. Arzouma Sambiani et ses collaborateurs, le président du tribunal de 1^{ère} instance de Kpendjal ainsi que les responsables administratifs et militaires.

Pour le maire Sambiani, le handicap n'est pas une fatalité. C'est un phénomène qui survient dans la vie d'une personne. Il a indiqué que nous devons nous organiser pour entourer et protéger nos parents, nos enfants, nos frères et sœurs des soins et d'amour afin de leur permettre de s'intéresser pleinement à la vie économique et sociale. Selon le maire de la commune de kpendjal1, les autorités ont mis en place des systèmes éducatifs inclusifs pouvant aider les personnes handicapées à s'instruire, à se former et à jouir pleinement de leurs droits.

Le président de l'ASPHAK, M. Glandja Lamboni a pour sa part souligné qu' à

l'instar des personnes non handicapées, les personnes handicapées ont droit au travail ; elles peuvent exercer comme photographes, mécaniciens, tailleurs, couturières et coiffeurs. Il a remercié les uns et les autres qui ont contribué à la réussite de la célébration de la

journée internationale des personnes handicapées à Mandouri. Il a exprimé sa gratitude au maire de la commune de kpendjal1 d'avoir créé, dans son budget exercice 2023, une ligne pour l'association des personnes handicapées. ■



Défilé des membres de l'APHAK à travers les artères de la ville de Mandouri.

POUR PLUS D'EFFICACITÉ DES ACTIVITÉS LIÉES À L'INCLUSION DES ENFANTS ET JEUNES HANDICAPÉS

Des équipements offerts aux organisations partenaires de la FETAPH

Un important lot d'équipements de travail a été récemment offert aux organisations œuvrant sur le projet « Inclusion des personnes handicapées » et qui sont partenaires de la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH). Un don de la Fondation Liliane offert en partenariat avec Miva, qui permet aux organisations bénéficiaires de faire face à leurs besoins en moyens de transport et de communication.

La cérémonie de remise de ce don a été organisée au siège de la Fédération Togolaise des associations de Personnes Handicapées (FETAPH)

à Lomé. Le don est composé de 09 motos tout terrain et de matériels de communication : 15 ordinateurs portables, 5 tablettes, 2 photocopieuses, 5 vidéo projecteurs, 4 imprimantes et d'autant de magnétophones, de 3 appareils photos, hauts parleurs, d'un kit internet et d'un disque dur

(Suite Page 7)

PROJET ATTÉNUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU COVID-19 SUR LES JEUNESHANDICAPÉS AU TOGO

Une mission de supervision conjointe dans deux villes de mise en œuvre



Séance de travail avec les acteurs à Dapaong.

Du 14 au 17 février 2023, l'équipe du projet, accompagnée d'une délégation de l'USAID, a fait une mission de supervision des acteurs et des bénéficiaires dans deux villes de mise en œuvre : Kara et Dapaong. La délégation de cette mission était composée de six membres conduite par M. Marc Analène, coordonnateur du projet à la FETAPH, qui avait également à ses côtés Mme Hortense Me, gestionnaire dudit projet à USAID.

Cette mission avait pour objectifs de discuter avec les membres de la

(Suite Page 7)

AHVCD : 25 ans de lutte contre la marginalisation et l'autonomisation des personnes handicapées visuelles

(Suite de la Page 5)

de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, représentant la ministre de tutelle a abondé dans le même sens. « Amener la société à changer de regard sur les personnes handicapées », tel est le défi à relever, a-t-elle noté.

L'orchestre Happy Brothers est devenu une arme dans la quête d'autonomisation des membres de l'AHVCD. Celle-ci assure la formation aux activités génératrices de revenus comme la fabrication de sacs, de chaises...Auteur de trois albums, l'orchestre anime des mariages,

des sorties de deuil. A l'occasion, des insignes ont été remises à des partenaires dont la FETAPH et Café Informatique, pour les remercier pour leurs soutiens divers.

Des difficultés ont jalonné les 25 ans d'existence de l'AHVCD : manque de financements, difficultés d'accès au marché de l'emploi, marginalisation. Ce sont là quelques difficultés relevées par Emmanuel Aziakesse.

La célébration de ce jubilé d'argent a démarré depuis le 20 août 2022 avec une opération de reboisement à la place Madjatom à Avedji.

Une formation entrepreneuriale, un concert de collecte de fonds, une séance de sensibilisation sur le handicap dans une école, un concert apothéose au Palais des congrès de Lomé, etc. ont également marqué l'évènement.

Portée sur les fonts baptismaux le 21 juin 1997 à Tsévié, l'AHVCD a pour objectif de fédérer les personnes déficientes visuelles en vue d'une lutte efficace contre leur marginalisation, la mendicité et leur autonomie. L'association entend apporter des réponses globales et individuelles aux problèmes existentiels de ses membres. ■

POUR PLUS D'EFFICACITÉ DES ACTIVITÉS LIÉES À L'INCLUSION DES ENFANTS ET JEUNES HANDICAPÉS

Des équipements offerts aux organisations partenaires de la FETAPH

(Suite de la Page 6)

externe. Évalué à plus de cinquante millions de FCFA, il aidera les bénéficiaires à pouvoir être plus présents sur le terrain et à communiquer suffisamment sur ce qu'ils font.

De l'avis du président du conseil d'administration de la FETAPH, M. Enyonam Azakpo Akakpo-Numado, qui a officié la cérémonie de remise, cet équipement va servir à faire le travail d'accompagnement sur le terrain. Il s'agit spécifiquement de faire le suivi des projets mis en œuvre en faveur des personnes handicapées, mais aussi de pouvoir élaborer les rapports d'activités menées. L'objectif étant de permettre à ces organisations de mieux documenter leurs activités pour convenablement renseigner les partenaires d'appui. « En somme, c'est du matériel de travail pour rendre performantes nos organisations dans leurs activités et leur faciliter la mobilité sur le terrain », a-t-il dit.

Selon Mme Allokpenou Lamatou, Coordinatrice du programme d'appui à l'inclusion des enfants et jeunes handicapés, la FETAPH est un partenaire stratégique de la Fondation Liliane au Togo. Dans

PROJET ATTÉNUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU COVID-19 SUR LES JEUNESHANDICAPÉS AU TOGO

(Suite de la Page 6)

commission de Dapaong et de Kara sur les formations réalisées, d'élaborer le plan de mise en œuvre des recommandations du rapport de la cartographie à Kara et Dapaong, de visiter des patrons employeurs et formateurs pour voir l'effet des ateliers de formations réalisés, de visiter des personnes handicapées entrepreneurs formées à Kara et Dapaong et de participer à une séance de sensibilisation de personnes handicapées sur le COVID-19 à Kara.

A l'issue de cette mission, les membres des commissions de Kara et de Dapaong ont échangé avec l'équipe de mission et entamé l'éla-



Le lots de motos réceptionnés.

cadre de ce programme, la FETAPH travaille cette année avec des organisations partenaires au niveau local qui soutiennent les enfants et jeunes handicapés pour leur autonomisation. Ainsi, ces équipements, tout en étant une réponse à leurs besoins, vont leur permettre d'être plus proches des populations en termes de sensibilisation et de conscientisation pour l'inclusion sociale des enfants et jeunes handicapés.

« Nous avons pris un vidéoprojecteur, un ordinateur portable, une moto et

un photocopieur. Le travail sur le terrain manquait de ces éléments pour faire les rapports, les photocopies et le suivi. Ce sont des matériels que nous allons utiliser pour l'inclusion des enfants et jeunes handicapés, de façon particulière, mais aussi pour faire la de promotion des droits des personnes handicapées dans la préfecture de Haho. Pour nous, c'est une grande joie d'être bénéficiaires de ce matériel qui viendra combler le gap de ce que nous connaissons sur le terrain », a déclaré M. Assogba Kodjovi, directeur exécutif de l'ONG Belle Porte pour une Action de Développement Inclusif des Personnes Handicapées (Belle porte ADIPH), basée à Notsè dans la préfecture de Haho. ■

boration de leur plan de mise en œuvre des recommandations de la cartographie. Ils ont par ailleurs formulé des recommandations à l'endroit de la coordination du projet pour la bonne marche des activités du projet au niveau local.

Quant aux employeurs et aux personnes handicapées visités dans les deux villes, l'impression de l'équipe de mission a été globalement satisfaisante.

En marge de cette mission, l'équipe a participé, le 15 février 2023 à Kara, à une sensibilisation des personnes handicapées sur le COVID-19 qui a eu lieu au siège de la Chambre Régionale des métiers. ■



Quartier Agoè-Kitidjan
Tél. : 22-50-74-58 /07 B.P. : 13142 Lomé 07
(Lomé -TOGO)

Directeur de publication
Dodzi K. M. N'KEKPO

Rédacteur en chef
Félix SEKOU

Secrétaire de rédaction
Marc Gbapéba ANALENE

SPORTS

MEETING INTERNATIONAL DE PARA-ATHLETISME GRAND PRIX MOULAY EL HAS-SAN-MARRAKECH 2023

L'athlète togolais Kansa remporte une médaille de bronze

Marrakech a été la capitale mondiale du Para Athletics pendant sept jours, du 7 au 12 mars 2023, à l'occasion de la 7e édition du Meeting International de Para-Athlétisme Grand Prix Moulay El Hassan. Pour sa première participation à ce Meeting, le Togo a remporté une médaille de bronze, grâce à l'athlète Ayao Sévérin Kansa.

Les compétitions ont été organisées par la Fédération Royale Marocaine des Sports pour Personnes en Situation de Handicap, en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports. Elles ont connu la participation d'au moins 450 athlètes représentant 40 pays des quatre continents (Afrique, Europe, Asie et Amériques). Le Meeting s'est déroulé au stade Mohamed VI de Marrakech, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Moulay El Hassan.

Le Togo, par l'intermédiaire de la Fédération Togolaise des Sports Paralympiques (FETOSPA), a y été représenté par une délégation de six personnes dont quatre para athlètes, un coach et un chef de mission en la personne de M. Kalidjora Hatta.

Lors du Meeting, les quatre athlètes togolais ont compété dans plusieurs disciplines. Djibilou Aboudou a évolué dans le lancer de disque et javelot, Moinko Laré dans le lancer de disque et poids,

notre pays est « satisfaisante », car la délégation togolaise y était allée « surtout pour apprendre, venir développer et changer le visage du sport paralympique au Togo ». Les athlètes, a-t-il,



L'athlète togolais Kansa (N°3) sur le podium, attendant de recevoir sa médaille.

Ayao Sévérin Kansa dans le saut en hauteur et Aklesso Guillaume Baneto dans les 200m et le saut en longueur.

Malgré leurs belles prestations, seul Kansa a ramené une médaille de bronze en saut en hauteur avec 1,60m, gagnant ainsi une médaille de bronze pour le Togo.

Pour le chef de délégation, M. Hatta, cette médaille de bronze à cette première participation de

poursuivi, ont appris beaucoup de choses sur le sport de haut niveau pour améliorer leurs performances et redoubler d'efforts.

Il faut souligner qu'en dehors des médailles, il était également question pour les athlètes togolais d'obtenir le minima, de se qualifier pour les Jeux de Paris et de se frotter avec les athlètes de haut niveau, afin d'acquérir de l'expérience pour mieux développer le para sport sur le plan national.

A leur retour, le président de la FETOSPA, M. Marc Analène les a félicités pour le travail abattu et les a conviés à plus de dynamisme et de professionnalisme pour gagner davantage de médailles pour le Togo aux prochaines occasions. Il a enfin remercié le gouvernement à travers Mme le ministre des Sports et des Loisirs pour l'accompagnement technique et financier sans lequel cette participation n'aurait pas été possible.

Le prochain Grand Prix se tiendra en Italie en juin 2023. ■



La délégation togolaise à son arrivée en terre marocaine.